

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1144/SG/FIN autorisant MM. Saleh Ahmed Ghaleb Al Koubaty et Othman Ali Othman à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, avenue Georges-Clemenceau (titre foncier n° 1111).

n° 1144/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
24 juillet 1968

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro
10 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

MM. Saleh Ahmed Ghaleb Al Koubaty et Othman Ali Othman sont autorisés à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une surface de 268,95 m', sis à Djibouti, avenue Georges-Clémenceau et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 1111, au nom de M. Abdo Saleh AM. Kafou